

❖ Principe :

1. Les interclubs sont une compétition particulière où le club est représenté. Un joueur inscrit en interclubs accepte que les intérêts du club et l'esprit d'équipe priment sur ses intérêts personnels (exemple : faire des matchs difficiles contre meilleur que soi, ne jouer qu'un seul match dans une rencontre, aider une équipe en difficulté pour permettre son maintien ou sa montée).
2. Le BACLY possède des équipes en nationale (10 journées), régionale (5 journées) et départementale (3 journées). Chaque journée comprend 1 à 3 rencontres. Chaque rencontre est composée de : 2 simples hommes, 2 simples dames, 1 double mixte (ou 2 pour la nationale et la régionale), 1 double hommes et 1 double dames.
3. Chaque victoire rapporte 1 point. L'équipe qui a le plus de points remporte la rencontre, avec possibilité d'égalité en nationale et en régionale. L'ensemble des équipes participant au même championnat sont ensuite classées en fonction du nombre de rencontres remportées.

❖ Constitution des équipes :

4. La constitution des équipes est effectuée par le pôle Performance et les entraîneurs en tenant compte du niveau de jeu, de l'esprit d'équipe et des projets de chaque joueur.
5. **Aucun joueur s'inscrivant en interclubs ne pourra prétendre à jouer dans une équipe en particulier.**
6. La priorité est donnée aux jeunes issus de la formation du club et les vétérans seront affectés en premier dans les équipes « vétérantes » du club. Dans la mesure du possible, afin de garantir une certaine cohésion de groupe, le club évitera au maximum les changements d'équipe.
7. Les capitaines et leurs adjoints sont seuls responsables de la composition des équipes, après discussion avec leurs joueurs lors des journées d'interclubs.

❖ Obligation du licencié inscrit en interclubs :

8. Le joueur inscrit en interclubs pour le BACLY doit se rendre disponible pour TOUTES les journées des équipes sur lesquelles il a été affecté : 3 pour la départementale, 5 pour la régionale et 10 pour la nationale.
9. S'ajoute la disponibilité sur 1 journée ou un week-end supplémentaire (au choix du joueur) dans la saison pour remplacement en nationale ou régionale.
10. A noter que les journées de départementale se jouent en même temps que celles de régionale, lesquelles se jouent également le même week-end que la nationale (en général le samedi).
11. Un désistement après la diffusion de la composition des équipes devra être signalé très rapidement aux responsables interclubs et aux capitaines des équipes concernées, et correspondra à la désinscription du joueur sur toutes les journées (placement éventuel en liste d'attente).
12. Comme pour toute compétition, le fait de ne pas être disponible, après engagement, à une journée sans justificatif (certificat médical, lettre employeur ou raison familiale avérée) entraînera, dans le cas où cela porte préjudice à l'équipe ou au club, les sanctions suivantes :

- ≥ Suppression de la prise en charge par le club de l'inscription aux tournois
- ≥ Désinscription du joueur, le cas échéant, des entraînements

Le fait de refuser une affectation à une équipe sera sanctionné de la même manière qu'une absence sans justificatif (voir ci-dessus).

Nous comptons sur votre assiduité et votre motivation pour permettre le bon déroulement des interclubs et ne pas pénaliser les équipes du BACLY.

J'accepte ces conditions pour la saison 2024 / 2025

Prénom NOM, signature